Sainte-Marthe Mag

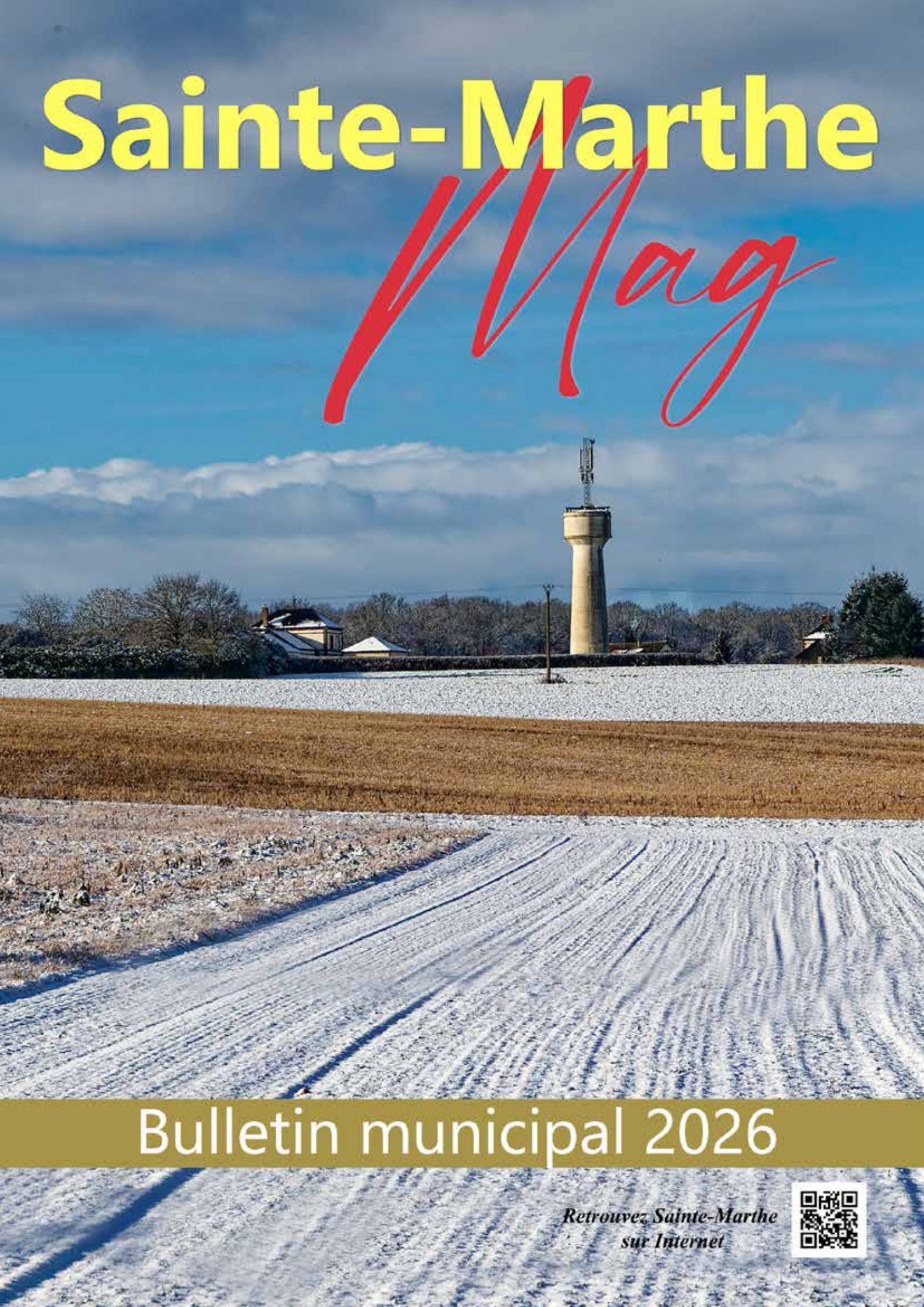

Bulletin municipal 2026

Retrouvez Sainte-Marthe sur Internet

Sommaire

03 La vie de la commune

03 Le mot du Maire
04 Les commissions
05 Le conseil municipal
06 Le plan des rues
08 Carnet 2025, Sainte-Marthe en quelques chiffres, Nouveaux arrivants
09 Le budget 2025, Concessions dans le cimetière, fleurissement de la commune
10 Salle des fêtes
11 Travaux réalisés en 2025
13 Manifestations communales en 2025

20 Loisirs

20 Chemins de randonnée
22 Loisirs à Sainte-Marthe - Loisirs dans la Communauté de Communes

23 Les associations

23 Gymnastique volontaire à Sainte Marthe
24 Le Club Loisirs et Amitiés
25 Only West Danse

26 La vie pratique

26 Sécurité, Services à la personne
27 Services à la personne Communauté de communes
28 Opération Vill'Âge
29 Collecte des déchets
30 Calendrier de ramassage des poubelles
31 **Propreté de la commune, Déchetterie de Conches**
32 Transports, Informations commune et communauté de communes
33 Démarches administratives
34 Téléphones utiles, numéros d'urgence
35 Professionnels de santé
36 Animaux, frelons asiatiques

37 Nos annonceurs

37 Nos annonceurs
39 Une année en images

Le mot du maire

Chers habitantes et habitants,

C'est avec un réel plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de notre bulletin municipal, véritable reflet de la vie et du dynamisme de notre commune. Je vous souhaite une lecture aussi agréable qu'utile.

Ce document a pour vocation de vous informer sur les projets et réalisations menés tout au long de l'année 2025.

Au fil de ces pages, vous découvrirez l'engagement et l'énergie qui animent notre commune.

J'ai à cœur de vous tenir régulièrement informés des actions menées par la municipalité.

Vous y trouverez également des informations pratiques qui, je l'espère, retiendront votre attention.

Je souhaite que ce bulletin soit un véritable outil de dialogue et d'échange.

Vos retours et suggestions sont précieux afin de continuer à l'améliorer et de répondre au mieux à vos attentes.
Depuis de nombreuses années, notre commune faisait face à un défi majeur.

Celui-ci a enfin été relevé avec succès : l'enfouissement de l'ensemble des lignes aériennes ainsi que le remplacement de toutes les ampoules incandescentes par des LED dans nos lampadaires.
Ces travaux permettront de réaliser des économies d'énergie significatives.
Les investissements nécessaires ont entraîné des emprunts qui, au 31 décembre 2025, ont été intégralement remboursés.
Aujourd'hui, notre commune affiche un taux d'endettement nul.

Ces aménagements, à la fois esthétiques et fonctionnels, contribueront également à limiter les coupures d'électricité lors de phénomènes climatiques. Par ailleurs, l'installation de caméras sur l'ensemble du territoire communal permet d'assurer et de maintenir un environnement plus sécurisé pour toutes et tous.

Cette année, nous avons également choisi de nous porter volontaires pour expérimenter une action au service du bien-être de la population et de l'aide à la personne.

*Vous trouverez davantage d'informations dans ce bulletin à travers un extrait du dépliant consacré à l'***« OPÉRATION VILL'ÂGE »***, menée par l'association* **« Bouge ton Coq »**.

Notre commune continue de se développer, comme en témoigne le dernier recensement qui annonce une augmentation de la population, atteignant désormais **520 habitants**.

Je vous invite également à télécharger l'application **Panneau Pocket**, *qui vous permettra de recevoir en temps réel toutes les informations utiles de la commune.*

Je tiens enfin à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce bulletin, ainsi que l'ensemble des annonceurs publicitaires qui participent à son élaboration.

En vous souhaitant une excellente lecture, continuons ensemble à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre et grandir.

Je reste à votre disposition.

Le Maire, Max Rongrais

La vie de la commune

LES COMMISSIONS

Bâtiments communaux
Pierre Laroche, Martine Desbarats,
Dominique Bellencontre, Patrice Lhuillier,
Cédric Godou, Françoise Esprit, Guillaume Figuer.

Jeunesse et Fêtes
Tous les conseillers municipaux.

Mares et Cimetière
Martine Desbarats, Laurent Blanquet,
Dominique Bellencontre, Patrice Lhuillier,
Pascal Frichot, Bernadette Gillot-Azzali,
Françoise Esprit, Cédric Godou.

Correspondant défense et référent incendie
Dominique Bellencontre

Chemins
Martine Desbarats, Françoise Esprit,
Dominique Bellencontre, Patrice Lhuillier,
Laurent Blanquet, Bernadette Gillot-Azzali,
Guillaume Figuer, Sophie Barlot.

Eclairage public
Pierre Laroche, Dominique Bellencontre,
Cédric Godou.

Informations
Max Rongrais, Pierre Laroche, Martine Desbarats,
Audrey Vallet, Françoise Esprit, Pascal Frichot,
Dominique Bellencontre, Laurent Blanquet,
Patrice Lhuillier, Cédric Godou, Carole-Anne Pochon,
Sophie Barlot, Daniel Barbe, Guillaume Figuer.

Référent Forêt-Bois
Max Rongrais

Ouverture des plis et appels d'offres
Titulaires
Guillaume Figuer, Pascal Frichot, Patrice Lhuillier.
Suppléants :
Pierre Laroche, Martine Desbarats.

Liste électorale
Conseiller municipal Titulaire
Pascal Frichot
Conseiller municipal suppléant
Guillaume Figuer
Déléguée de l'administration titulaire
Madeleine Hommet
Déléguée de l'administration suppléante
Nathalie Bellencontre
Délégué du tribunal judiciaire titulaire
Jennifer Godou
Délégué du président du TGI suppléant
Jean-Claude Anquetil

Commission communale des Impôts directs
Commissaires titulaires
Pierre Laroche, Martine Desbarats,
Audrey Vallet, Dominique Bellencontre,
Sophie Barlot, Laurent Blanquet.
Commissaires suppléants
Carole-Anne Pochon, Cédric Godou, Nathalie Floret,
Jocelyne Barthot, Roselyne De Almeida Santiago,
Bruno Frichot.

Communauté de Communes du Pays de Conches
Titulaire : Max Rongrais
Suppléant : Pierre Laroche

Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure
Titulaire : Pascal Frichot
Suppléant : Dominique Bellencontre

LE CONSEIL MUNICIPAL

1er rang de G à D : Cédric Godou, Françoise Esprit, Audrey Vallet, Carole-Anne Pochon, Max Rongrais, Martine Desbarats, Sophie Barlot, Patrice Lhuillier.
2éme rang de G à D : Daniel Barbe, Pierre Laroche, Bernadette Azzali-Gillot, Laurent Blanquet, Guillaume Figuer, Dominique Bellencontre, Pascal Frichot.

Le Maire et ses adjoints
se tiennent à votre disposition
à la Mairie aux heures de permanence:

• Le lundi de 17 h 30 à 19 heures :
M. Laroche et Mme Desbarats (adjoints)
en alternance

• Le mercredi de 17 h 30 à 19 heures :
M. Rongrais, maire.

Les réunions du conseil municipal
sont publiques.
Les dates et heures sont affichées
à l'entrée de la Mairie.

Les compte-rendus sont consultables
sur le panneau d'affichage,
ainsi que sur le site Internet:
www.ste-marthe.fr

Contacter la mairie
Téléphone : 02 32 30 97 44
mail : mairie.stemarthe@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
vous pouvez contacter
M. Rongrais 06 08 68 83 10
M. Laroche 06 86 07 93 93
Mme Desbarats 06 88 55 32 72

Informations pour les habitants

Plusieurs sources d'information permettent
de suivre la vie de la commune :

Le bulletin municipal,
une fois par an.

Un site Internet :
www.ste-marthe.fr

Une page Facebook
pour les actualités.

Panneau-Pocket :
une application à télécharger
sur smartphone ou tablette
pour recevoir
des informations d'actualités.

Le plan des rues

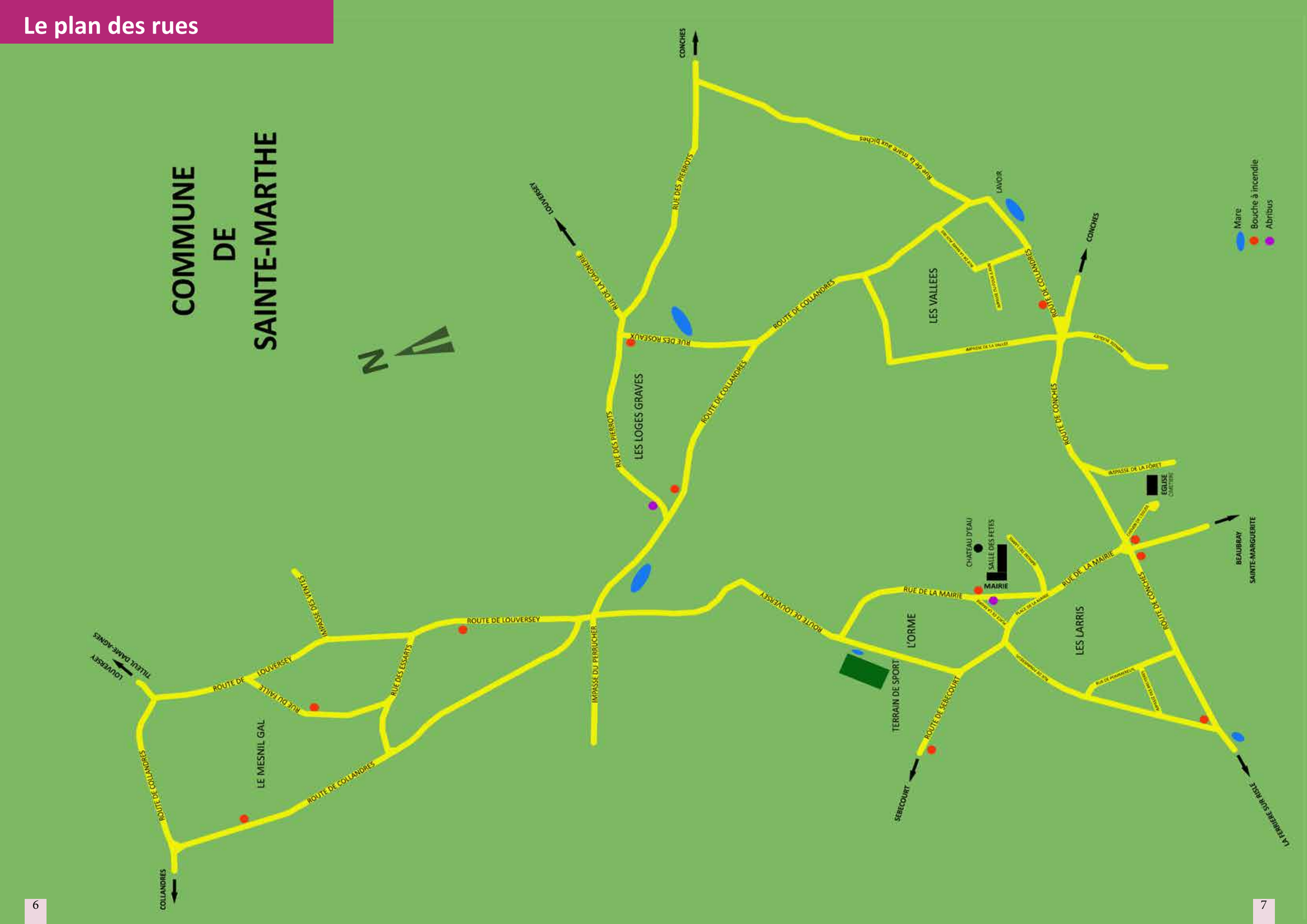

La vie de la commune

CARNET 2025

Naissances

- Jules, Romain, Raphaël FAUCHE le 12 février,
- Lilas, Francine, Marielle LEFEBVRE le 25 août

Décès

- Didier GUERARD le 11 mai,
- Marcelle LEFEVRE, née LOZAT le 13 mai,
- André MICHEL le 28 janvier.

Vous emménagez dans la commune,
soyez les bienvenus et venez nous rencontrer
à la mairie pour vous faire connaître
et obtenir tous les renseignements sur la commune!

Vous pourrez ainsi recevoir la demande
d'inscription pour le Noël 2026 de vos enfants.
Venez vous inscrire sur les listes électorales!
Vous pouvez également vous
inscrire directement par Internet sur le site :
https://www.service-public.fr

NOTRE COMMUNE

Fiche d'identité de Sainte-Marthe

Code postal : 27190
Altitude : Min. 125 m, Max. 182 m
Population municipale : 520 habitants
Superficie : 17,5 km²

Sainte-Marthe fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Conches, qui regroupe 25 communes.

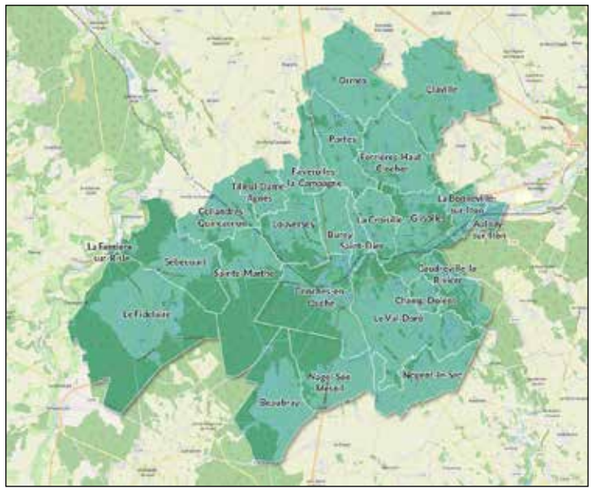

LE BUDGET 2025

Taxes locales	Sainte-Marthe 2024	Sainte-Marthe 2025	Communauté de communes 2025
Taxe d'habitation (Résidences Secondaires)	4,98%	4,98%	12,45%
Taxe foncière (bâti)	2,44% + 20,24%*	22,68%	16,13%
Taxe foncière (non bâti)	5,74%	5,74%	35,87%
CFE	8,34%	8,34%	11,93%

La part communale dans les taxes locales n'a pas été augmentée pour 2025

* 20,24 = taux départemental 2021

En raison des élections municipales, le vote du budget est reporté fin avril. Nous ne sommes donc pas en mesure de communiquer les résultats du compte administratif pour la parution de ce bulletin.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Le jury des prix des villages fleuris a décidé de maintenir notre première fleur pour cette année.

Merci à tous ceux qui œuvrent au fleurissement de la commune.

CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

Tarifs des concessions :

- 50 ans : 300 €
- 50 ans cavurne : 150 €

- 30 ans : 200 €
- 30 ans cavurne : 100 €

Columbarium, case :

- 15 ans : 200 €
- 30 ans : 350 €

Dispersion des cendres : 50 €

La vie de la commune

Salle des Fêtes

Pour organiser une réunion de famille ou entre amis, un dîner, un banquet ou un vin d'honneur, la commune met à votre disposition la Salle Polyvalente, baptisée salle «Bourvil».

Location salle des fêtes	Tarif été (1er avril-30 septembre)	Tarif hiver (1er octobre-31 mars)*
	2 jours (indisociables)	2 jours (indisociables)
Commune	250 €	300 €
Hors commune	350 €	400 €

Les habitants de la commune peuvent disposer gratuitement de la salle pour un vin d'honneur (15h - 18h)

** chauffage inclus*

Le tarif «commune» est strictement réservé aux habitants de Sainte-Marthe louant la salle pour leur propre usage.

Pensez à réserver à l'avance!

Sécurité
Défibrillateur dans la salle polyvalente.

Réservation (aux heures de permanence mairie)

- Les chèques de réservation (100 €) étant dus au titre d'arrhes ne peuvent être remboursés.
- A la location, un chèque de caution de 500 € est demandé.
- Prévoir d'apporter une attestation d'assurance «Responsabilité civile» à votre nom.

Pour obtenir la clé et faire l'état des lieux, merci de vous adresser en mairie.

La salle doit être rendue nettoyée.

Équipement

- Deux chambres froides
- Un réfrigérateur congélateur
- Un piano avec four
- Un lave vaisselle
- Une étuve
- Un micro-onde
- Une machine à glaçons

Toute détérioration constatée lors de la location sera imputée sur la caution.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

Enfouissements des réseaux

Les derniers travaux d'enfouissement des lignes ont été effectués route de Collandres.
Tous les réseaux de la commune sont maintenant enterrés.
Une ligne HTA (de transport de Haute Tension) est également en cours d'enfouissement.

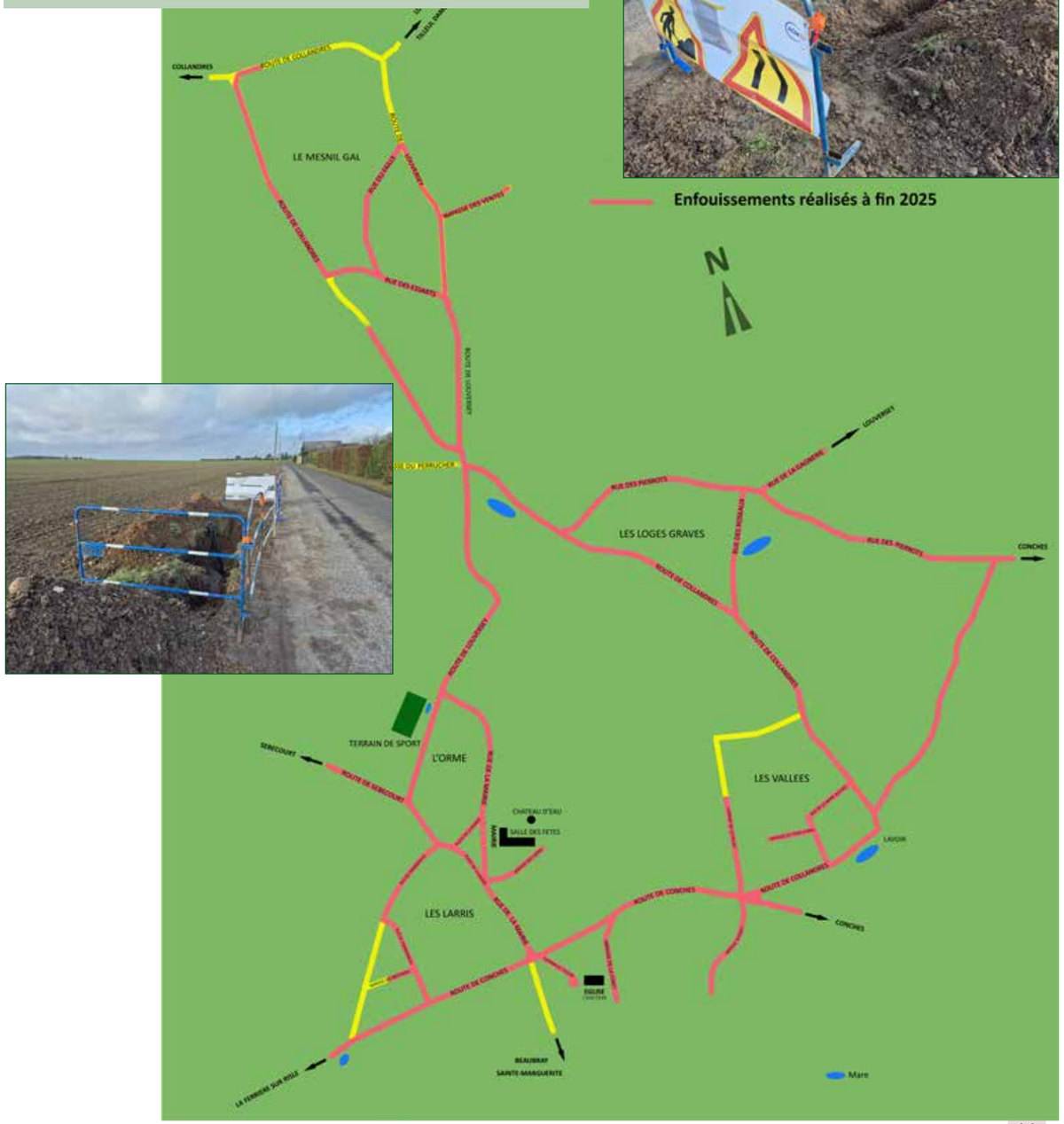

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

Eclairage public

La totalité des ampoules de l'éclairage public ont été remplacées dans toutes les rues de la commune, par des LED.

Plantation d'un arbre dans la cour de la mairie

L'ancien arbre, devenu trop grand, a été remplacé.

La vie de la commune

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

Cimetière

Végétalisation du cimetière

L'emploi des produits de traitement pour les mauvaises herbes étant interdit pour les communes, nous avons choisi d'enherber diverses allées du cimetière.
Cette opération est entièrement financée par la commune.

LES MANIFESTATIONS COMMUNALES EN 2026

Agenda

3 janvier
- Voeux du maire
  (à 18h dans la salle polyvalente)

8 mai
- Commémoration au monument aux morts

14 juillet
- Rassemblement au monument aux morts

24 août
- Foire à tout sur la place de la mairie

11 novembre
- Commémoration au monument aux morts

En raison des élections municipales, les dates des autres manifestations vous seront communiquées ultérieurement. Merci de votre compréhension.

MANIFESTATIONS EN 2025

Cérémonies au monument aux morts

8 mai	11 novembre

Les voeux du maire

Les voeux du maire, le 4 janvier 2025, ont rassemblé de nombreux habitants de la commune autour des élus locaux.

La vie de la commune

MANIFESTATIONS EN 2025

Rôtisserie le 12 juillet et feu d'artifice

La «Rôtisserie» ambulante est venue s'installer à Sainte-Marthe pour régaler de nombreux habitants de la commune avec poulet rôti, épaule de porc et pommes rissolées.

A 23 heures, le feu d'artifice a été tiré devant le château d'eau.

MANIFESTATIONS EN 2025

Le banquet des aînés

Le traditionnel **"Banquet des Aînés"**, a été organisé cette année par la commune dans la salle «Bourvil», le 9 novembre, pour les personnes ayant au moins 70 ans dans l'année.

Le repas était confectionné par le restaurant l'Orée du Bois, que l'on remercie pour la qualité de la prestation.

La doyenne, madame Le Goueff, et le doyen, monsieur Saïffour, ont été mis à l'honneur par le maire, Max Rongrais.

MANIFESTATIONS EN 2025

Foire à tout du 24 août

Cette année encore, **la Foire à tout de Sainte-Marthe** a permis de collecter plus de 600 euros qui seront consacrés aux enfants de la commune.

MANIFESTATIONS EN 2025

Le Téléthon

Virade cycliste

La commune a accueilli les cyclistes du téléthon, accompagnés de plusieurs véhicules anciens. L'AFM-Télethon a reçu une subvention de 200 € de la commune.

Arbre de Noël 2025

La commune offre à chaque enfant, depuis sa naissance jusqu'à 8 ans, un cadeau à l'occasion des fêtes de Noël. Cette année le père Noël est venu en 2 CV.

Courses cyclistes

2 courses cyclistes ont traversé Sainte-Marthe en 2025

- Paris-Camenbert le 2 avril 2025

- Le tour cycliste de l'Eure junior le 7 juin 2025

Loisirs

Chemins de randonnée

De nombreux chemins permettent de faire de belles promenades dans et autour de Sainte-Marthe.

Un dépliant de présentation est disponible en mairie.
Il est téléchargeable sur le site Internet :
www.Ste-marthe.fr

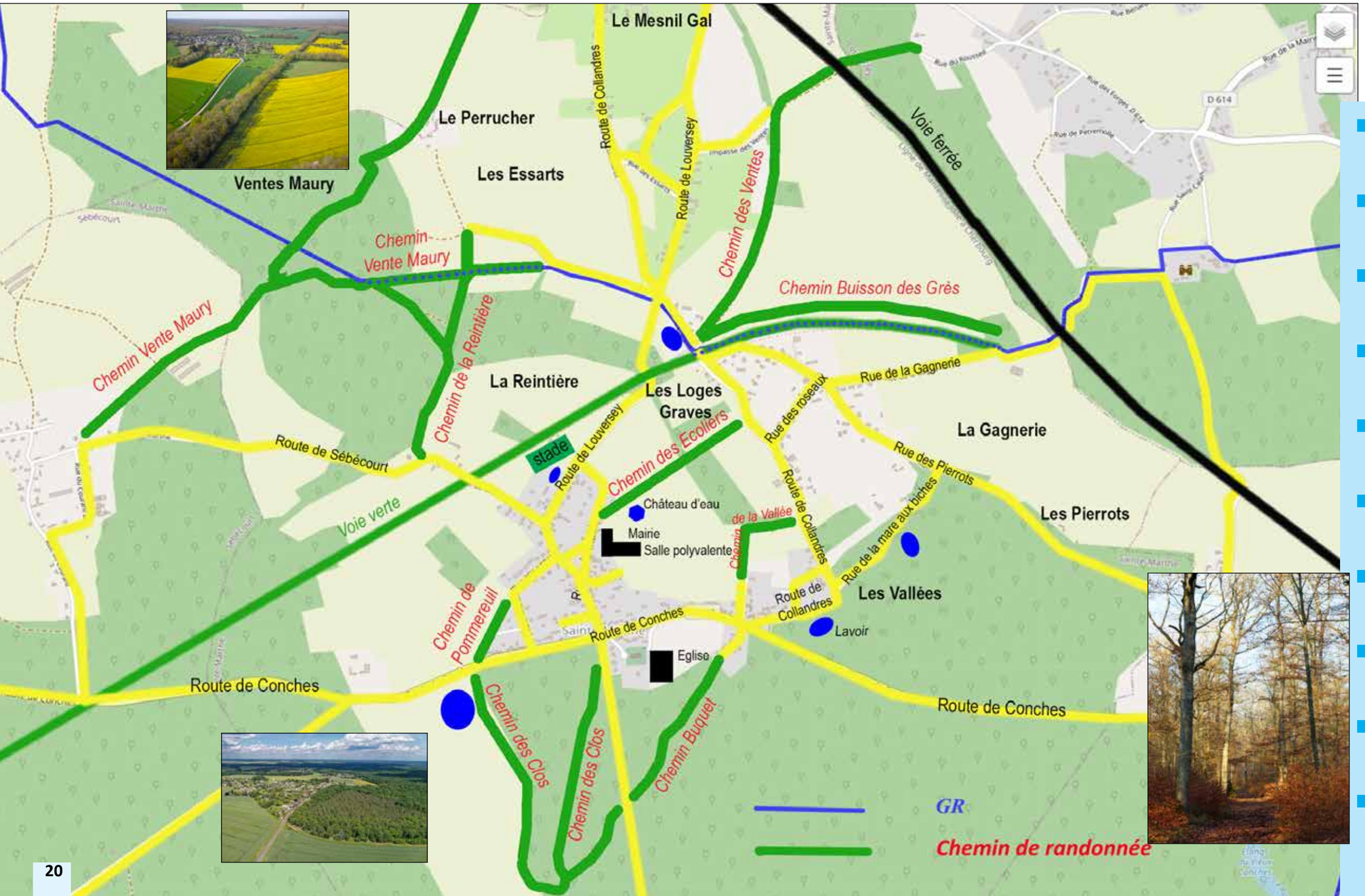

- **Chemin Vente Maury**
  Entre la route de Sébécourt et la route de Collandres. *1900 m*
- **Chemin des Ecoliers**
  Entre la rue de la mairie et la route de Collandres. *672 m*
- **Chemin de la Reintière**
  A la sortie de Sainte-Marthe, route de Sébécourt jusqu'au chemin du Perrucher. *675 m*
- **Chemin des Ventes**
  Depuis l'ancienne gare jusqu'à la voie ferrée. *1240 m*
- **Chemin de Pommereuil**
  De la rue de Pommereuil jusqu'à la route de Conches. *270 m*
- **Chemin Buisson des Grès**
  Le long de la voie verte, depuis l'ancienne gare jusqu'à la rue de la Gagnerie. *1100 m*
- **Chemin des Clos**
  Circuit de la route de Conches jusqu'à la route de Beaubray. *1000 m*
- **Chemin Buquet**
  De la route de Beaubray jusqu'à l'impasse Buquet. *1150 m*
- **Chemin de la Vallée**
  Entre l'impasse de la Vallée et la route de Conches. *550 m*
- **La Voie Verte**
  Relie le vieux Conches au Fidelaire sur le tracé de l'ancienne voie ferrée. *3500 m*

Loisirs

A Sainte-Marthe

Terrain de jeux et de sports

De nombreux équipements ont été mis à la disposition des habitants de la commune pour permettre aux plus petits, à leurs parents, aux jeunes et aux moins jeunes de s'adonner à leurs activités favorites :

Football,
Basket ball,

Handball,
Volley-Ball,
Tennis de table,
Pétanque,
Parcours sportif pour adultes,
Balançoire pour les petits,
Table de pique-nique ...

Dans la Communauté de Communes du Pays de Conches

Piscine de Conches
Tél : 02 32 30 14 41

Base de loisirs de la Noé La Bonneville
Tél : 02 32 37 61 97 ou 06 08 88 48 52

Maison des Arts Conches
Tél : 02 32 30 76 42

Musée du verre «François Decorchemont» Conches
Tél : 02 32 30 90 41
Gratuité le 1er dimanche du mois

Activités diverses
Accès à certaines activités proposées à Conches à des tarifs préférentiels.
Renseignements : Mailiso, la maison du lien social
4 rue Sainte Foy
Tél : 02 32 30 23 15

Parc de la Forge
Minigolf, Pêche, Tennis, tennis de table....
Tél. : 02 32 30 25 73 / 06 32 62 02 91

→ Pêche : gratuit mais permis obligatoire.
Renseignements de 8h30 à 19h
au 06 58 17 02 86 ou 06 81 11 98 75

Ludothèque
Conches Tél : 02 32 31 43 15

Médiathèque «Alfred Recours»
Conches Tél : 02 32 30 26 44
Pôle associatif 14, rue Jacques Villon

Salle de spectacles «Jean-Pierre Bacri»
Conches Tél : 02 32 30 31 90

Tous en forme avec la gymnastique volontaire

2 séances « de découverte » gratuites à tout moment de l'année

Depuis 1984, l'association gymnastique volontaire de Conches -en-Ouche propose des séances sportives adaptées aux capacités de chacun, quelques soient sa forme et ses envies.
Nos séances sont multisports, c'est à dire suffisamment diversifiées pour que vous puissiez prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre.
Nous sommes affiliés à la Fédération française d'Éducation Physique et de Gymnastique volontaire (FFEPGV), 1ère fédération non-compétitive, reconnue d'utilité publique.

Horaires et lieux de pratique :
De septembre à juin, hors congés scolaires
Séances animées par Mathieu DANJEAN

Lundi : 9h à 10h, Salle J.Prévert, rue de la Forge, Conches-en-Ouche

Mercredi : 9h à 10h, Salle des fêtes, Mairie de Sainte-Marthe

Vendredi : 9h à 10h, Salle J.Prévert, rue de la Forge, Conches-en-Ouche

Contacts

Président :	Didier MASSÉ	06 87 75 11 15
Trésorière :	Monique LORIEUL	06 20 17 47 54
Secrétaire :	Patricia ODEN	06 84 44 03 07
Membre :	Martine DESBARATS	06 88 55 32 72

Les associations

Club Loisirs et Amitiés

En 2025, nous avons accueilli deux nouveaux membres, Madame Nathalie FLORET et Monsieur Alain TRAEST.
Le bureau a dû être revoté à la suite du décès de notre trésorier, Monsieur André MICHEL.
Madame FLORET Nathalie devient membre du bureau, et monsieur ALLAIN Michel devient trésorier.
Madame HOMMET Sylviane reste secrétaire,
et Madame HOMMET Madeleine la Présidente.

Pour 2026, nous pouvons vous annoncer quelques manifestations :
- 18 janvier : la Galette des Rois
- 15 février : Grand loto gastronomique
- 11 avril : Repas de printemps à l'Orée du Bois
- Courant juin : sortie "Aux enfants terribles" à Elbeuf, en covoiturage.

Pour nos jeux de cartes, il n'y a pas de changement, ils se déroulent un jeudi sur deux, à la salle "Bourvil".
Les nouveaux adhérents, qui souhaitent nous rejoindre, seront les bienvenus.
La cotisation reste fixée à 20 Euros pour l'année 2026.

La présidente,
Madeleine Hommet

Bureau
Présidente :
Madeleine Hommet
(02 32 30 56 55)
Trésorier :
Michel Allain
Secrétaire :
Sylviane Hommet
(06 99 34 69 36)
Administrateurs : P. Hirel, N. Roger, N. Floret, F. Anquetil, A. Adam.

Only West Danse

La vie pratique

Sécurité

Sécurité du domicile

Sécurité du domicile

**Vous partez en vacances,
prévenez la gendarmerie!
Votre domicile sera inclus
dans les tournées
de surveillance.**

**Remplissez le formulaire sur le site
de la gendarmerie nationale
"Tranquillité vacances"
et rapportez-le à la gendarmerie de Conches.**

***En cas d'observation suspecte,
vous pouvez prévenir votre mairie.***

Vitesse excessive dans Sainte-Marthe

Malgré les diverses mesures mises en place,
on constate toujours des vitesses excessives
à l'intérieur de la commune.
Merci de rester prudents!

Services à la personne

Télé assistance à domicile

Ce service, qui est en partie subventionné par la commune, répond jour et nuit,
24 h sur 24, aux problèmes que peuvent rencontrer les personnes âgées seules et isolées.
Pour en bénéficier, vous pouvez vous renseigner en mairie aux heures de permanence.

Subvention pour les jeunes

La municipalité subventionne les activités de loisirs et de découverte organisées dans le cadre de la scolarité des enfants de Sainte-Marthe.
La somme allouée est de 50% de la charge de la famille, plafonnée à 200 € par enfant.
Elle s'applique pour toute demande relevant du primaire ou du secondaire et est versée directement à l'établissement organisateur.

Assistantes maternelles agréées

S'adresser au Relais Petite Enfance à Conches :
Sandrine Lemercier
43 rue Willy Brandt tel 02 32 58 67 51

Inscriptions à l'école publique

S'adresser au Service des affaires scolaires de la mairie de Conches : tél : 02 32 30 31 15
mail : affaires.scolaires@conchesenouche.com

Services à la personne

Communauté de communes Pays de Conches

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

A l'espace MAILISO (maison du lien social)
Pour les enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans.

Un accueil est prévu les mercredis et pendant les vacances scolaires au Chêne au loup.
Coût en fonction du quotient familial.

Renseignements : www.espacemailiso.net
ou www.facebook.com/espace.mailiso

Mailiso Maison du lien social

Centre social à Conches
Tél : 02 32 30 23 15

Crèche de Conches en Ouche

La «Musardière» est destinée à accueillir des enfants âgés de 3 mois à 3 ans, résidant en priorité sur le territoire de la Communauté de Communes.
Tél : 02 32 58 67 52
Relais petite enfance : Tél : 02 32 58 67 51

Associations de services à la personne

- Contact Service
- Le Temps du Domicile
Tél : 02 32 37 83 30 / 06 73 29 77 32

Permis de conduire

Aide pour les jeunes de 18 à 25 ans
Contact : madame Colboc, mairie de Conches
Tél : 02 78 97 00 25

EHPAD

Résidence Reflets d'Argent
86 rue François Mitterrand
Conches en Ouche. Tél : 02 32 26 55 00

Accueil de jour «La Vallée de la Patience»
Tél : 02 32 26 55 00

ADMR du Pays d'Ouche

Tél : 02 32 39 80 68

Bien vieillir chez soi

Service d'Aide et de Maintien à Domicile

Tél : 02 32 30 31 05

SSIAD de Conches en Ouche

Service de Soins Infirmiers à Domicile
sous prescription médicale.
Renseignements : 02 32 26 55 39

Service civique

Vivez l'expérience Service civique, un engagement citoyen pour la société !
Dispositif accessible sans condition de diplôme (pour les 16-25 ans, 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui permet de s'engager pour l'intérêt général et s'ouvrir à de nouveaux horizons.
Une expérience unique, enrichissante et indemnisée 620 € par mois. Seuls critères : la motivation et l'envie de se rendre utile !
A partir de septembre, plusieurs missions (culture, environnement, solidarité) seront proposées par la Communauté de communes du Pays de Conches.
Pour plus d'informations :
vincent.pozo@conchesenouche.com

La vie pratique

Services à la personne

OPÉRATION VILL'ÂGE

Bouge Ton Coq est une association d'intérêt général qui oeuvre pour remettre les services essentiels au coeur des villages. L'association lance avec les habitants de **9 communes du Pays de Conches** **l'opération Vill'Âge, une solution citoyenne en faveur des personnes âgées !**

3 services seront proposés à partir de novembre 2025

à Faverolles-la-Campagne, La Croisille, Louversey, Ormes, Portes, Tilleul-Dame-Agnès, Saint-Elier, Sainte Marthe, Sébécourt :

Un minibus solidaire

financé par l'association Bouge ton Coq et conduit par des bénévoles, pour emmener les personnes âgées en porte-porte faire les courses (marchés, supermarchés), chez le dentiste, etc

Des visites à domicile

réalisées par des bénévoles pour passer du temps avec une personne âgée de la commune chaque mois et lui rendre de petits services (jardinage, aide administrative...).

Des sorties conviviales

organisées chaque mois par les bénévoles du collectif, ouvertes à tous (ballade, visite d'un monument, concert...).

Un de ces services vous intéresse pour vous-même ou pour un proche (voisin, parent...) ?

Vous souhaitez vous impliquer comme bénévole ?

Contactez le guichet France Services du Pays de Conches !

02 79 49 01 48

Du mardi au vendredi
9h00-12h30 et 13h30-18h00
Le lundi 14h00-17h00

Que faire de nos déchets?

Collecte des déchets

Collecte des déchets ménagers recyclables

Tous les cartons et briques vides

Tous les emballages en métal vides

Tous les flacons et bouteilles en plastique vides

Tous les pots, barquettes et films plastique vides

Poubelle jaune

Collecte des ordures ménagères

- Conditionnement en sac poubelle déposé dans le bac
- Pas de verre et d'emballages recyclables
- Pas de déchets verts, encombrants ou déchets électriques

Poubelle bordeaux

Le verre

Un dépôt de verre accessible à tous les habitants de la commune a été installé dans la cour de la mairie.

Compostage des biodéchets

Des composteurs de 400 ou 600 litres au prix de 15 ou de 20 € sont proposés par la Communauté de Communes à raison d'un par foyer.
Ils sont vendus avec un petit seau pour les déchets de cuisine et un mélangeur.
S'adresser aux services techniques de la CC du Pays de Conches 14 rue Jacques Villon.
Du lundi au jeudi de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 00
Le vendredi de 10h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 16h30.
Tél : 02 32 30 04 54

Les encombrants

Depuis la suppression de la collecte des "monstres", les personnes qui ne disposent pas de moyen de transport adapté peuvent appeler la Communauté de Communes. (tél : 02 32 30 11 42)

Dépôts sauvages

«Jeter ses déchets en pleine nature, ce n'est vraiment pas responsable.
D'autant que la plupart d'entre eux y restent longtemps, voire très longtemps.
De quelques semaines à des milliers d'années ...»

Assainissement Non-Collectif

Depuis le 1er janvier 2011, le diagnostic assainissement est obligatoire lors de la vente d'un bien.
Il est réalisé par le **SPANC** :
Service Public de l'Assainissement Non-Collectif.
SPANC : Tél : 02.32.30.31.16
Mairie de Conches

La vie pratique

Calendrier de ramassage des poubelles

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Vendredi 9 Vendredi 23	Vendredi 6 Vendredi 20	Vendredi 6 Vendredi 20	Vendredi 3 Vendredi 17

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
Samedi 2 Samedi 16 Samedi 30	Vendredi 12 Vendredi 26	Vendredi 10 Vendredi 24	Vendredi 7 Vendredi 21

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Vendredi 4 Vendredi 18	Vendredi 2 Vendredi 16 Vendredi 30	Samedi 14 Vendredi 27	Vendredi 11 Vendredi 26

Propreté de la commune

Feux de déchets verts

Nous vous rappelons qu'**il est interdit de faire du feu tout au long de l'année.**
En particulier l'incinération de l'herbe des tontes et de tout autre déchet est formellement interdite en tous temps et en tous lieux.

Travaux bruyants

Pour la tranquillité de chacun, un arrêté préfectoral du 20 août 2024 limite **les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants** aux horaires suivants :
jours ouvrables : 8h 30 à 12h et 14h 30 à 19h 30
samedis : 9h à 12 h et 14h 30 à 19h
dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Ces dispositions ne s'appliquent que pour les particuliers, pas pour les professionnels.

Entretien des abords

L'emploi de produits phytosanitaires est interdit sur le domaine public pour le traitement des mauvaises herbes.
Il devient très difficile et onéreux de désherber ces endroits.
Dans la mesure du possible chacun devrait entretenir devant sa propriété, pour garantir la sécurité des piétons sur les trottoirs et accotements.

Promenade sur la voie verte

Afin de garantir la tranquillité des promeneurs,
La voie verte est interdite aux véhicules à moteurs : autos, motos, quads...

Entretien des haies, des trottoirs et des caniveaux

L'entretien des trottoirs et du caniveau devant chaque domicile **est à la charge des riverains.**
Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni sur le trottoir, afin d'assurer la sécurité des piétons..
Leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

La déchetterie de Conches

Située sur la route de Damville, son accès est réservé aux habitants de la Communauté de Communes munis d'une carte d'accès disponible en mairie.

Dépôts autorisés :
- plaques fibro pour les particuliers.
- papier, cartons, verre, plastique, textile, ferraille, gravats, encombrants, pneus, et déchets verts.
- déchets électriques et électroniques.
- déchets ménagers spéciaux : produits phytosanitaires, piles, batteries, huiles, néons, ampoules électriques, peintures et produits de nettoyage.

Le dépôt est gratuit pour les particuliers dans la limite de 2 m³ par jour.
Pour les professionnels, il est payant.

Horaires d'ouverture de la déchetterie
lundi, mercredi, vendredi et samedi
(sauf jours fériés)
9h-11h 45 et 13h 30 -17h 15 (16h 15 en hiver)
mardi fermé
jeudi
13h 30-17h 15 (16h 15 en hiver)
tel : 02 32 37 29 05

ÉTÉ du 15 mars au 30 octobre
HIVER du 1er novembre au 14 mars

Service technique de la Communauté de Communes du Pays de Conches
Tél : 02 32 30 04 54
www.paysdeconches.fr

La vie pratique

Informations
de la commune

Téléchargez l'application Panneau-Pocket sur votre smart-phone pour tout savoir sur la vie de la commune.

Transports

■ Autocars s'arrêtant à Sainte-Marthe

La ligne 213 : Evreux - L'Aigle dispose d'un arrêt à Sainte-Marthe pour se rendre à Evreux ou à L'Aigle.

■ Horaires des cars de transport scolaire vers Conches

Pour toutes informations, et pour s'inscrire; télécharger l'application **Nomad car normandie.**

■ Trains s'arrêtant à Conches

- Chaque jour des trains s'arrêtent en gare de Conches et permettent de se rendre à Paris via Evreux ou à Caen.
  Les horaires changent 2 fois par an.

■ Achat de billets

- Distributeur automatique, sur le quai de la gare.
- Renseignements et achats par Internet :
  https://www.sncf-connect.com

Informations
de la communauté de communes

■ IntraMuros

IntraMuros est une application téléchargeable sur smartphone ou tablette.
Elle donne toutes les informations et actualités concernant la Communauté de Communes de Conches en Ouche. Elle est interactive et vous permet de signaler des événements, des dangers, des dysfonctionnements, etc.

■ FAB LAB

FAB LAB est un atelier de fabrication numérique pour tous qui est ouvert à Conches pour mettre à la disposition des particuliers, associations ou entreprises de la Communauté de Communes différentes machines de haute technologie :

- Découpeuses laser
- Imprimantes 3 D
- Thermoformeuse
- Presse à mug et textile

25 rue du Docteur Paul Guilbaud
Conches en Ouche

Informations : 02 78 97 00 25
fablab@conchesenouche.com

Démarches administratives

La mairie de Sainte-Marthe vous accompagne dans vos démarches :

- Inscription sur les listes électorales,
- Retrait de carte pour la déchetterie,
- Enregistrement de vos enfants pour l'arbre de Noël,
- Recensement citoyen obligatoire, etc.

Venez en mairie aux heures de permanence lundi ou mercredi de 17 h 30 à 19 h.

DÉMARCHE	LIEU
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance - dans les 3 jours suivant la naissance
Déclaration d'un décès	Mairie du lieu de décès - dans les 24 heures qui suivent le décès
Formalités pour un mariage	Mairie du domicile ou de la résidence des mariés ou d'au moins un de leurs parents
Extra it de naissance	Mairie du lieu de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage
Carte d'identité, valable 15 ans, sauf mineurs 10 ans	France Service à Conches sur Rendez-vous : 32 place Carnot - 02 79 49 01 52
Passeport (Valable 10 ans)	France Services à Conches sur rendez-vous : 32 place Carnot- 02 79 49 01 52
Inscription sur les listes électorales	En mairie aux heures de permanence ou directement sur Internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
Certificat de nationalité	Greffe du tribunal de Grande Instance du domicile
Légalisation de signature	Toutes les mairies
Obtention Carte grise ou certificat d'immatriculation Changement d'adresse sur Carte grise	Les démarches s'effectuent uniquement en ligne Site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : https://ants.gouv.fr ou auprès d'un professionnel habilité.
Certificat de situation administrative (non gage)	Délivré automatiquement lors de la demande en ligne https://immatriculation.ants.gouv.fr
Permis de construire	Mairie

La vie pratique

Téléphones utiles

Numéros d'urgence

- **Pompiers** : ..... 18 (portable : 112)
- **Gendarmerie** : 17 (02 32 30 20 17)
- **Mairie** : 02 32 30 97 44
- **Médecin de garde** : 116 117
- **Pharmacie de garde** : ..... 3237 OU 3237.fr
- **SAMU** : 15
- **Urgences dentaires** : 02 32 31 60 41
  dimanche et jours fériés
- **Urgences portables** : 112
- **Accès ambulances Taxis** : ... 02 32 30 15 41
  02 32 30 55 22
- **Enfance en danger** : 119
- **Violences conjugales infos** : 3919
- **Harcèlement scolaire** : 3020
- **Cyberharcèlement** : 3018

Services publics

- **Service de l'eau** : Véolia
  Route de Sainte- Marguerite RD 61 - Conches
  Tél : 0 811 900 800 / 09 69 39 56 34
- **La Poste** Conches - rue Sainte Foy -
  Tél : 02 32 32 93 53- n° vert: 3631
  Centre de tri : Les petits Monts
- **France Services**, 32 place Carnot à Conches
  Tél : 02 79 49 01 48
- **Services sociaux**, 32 place Carnot à Conches
  Tél : 02 32 30 08 86

Professionnels de santé

Vétérinaires

Clinique vétérinaire des 3 fontaines
8, rue du Général de Gaulle
Saint Sébastien de Morsent - 02 32 33 64 28

Cabinet vétérinaire du Dr MAITRE
253 Rue Alfred Pillard Soulain
Breteuil sur Iton - 02 32 29 73 28

Clinique vétérinaire de la Croix Verte
Allée de la Croix Verte - Le Neubourg
02 32 35 00 56

Clinique Vétérinaire Des Petits Monts
Rue Raymond Devos - Conches-en-Ouche
Tél / Urgence 02 32 30 22 13
Port. 06 27 95 80 00 Tel 06 03 00 10 19

Professionnels de santé

Médecins

Dr Lucile ANGELERI
Dr Baptiste CHAUVIN
Dr Yacine GUESSOUM
3, route de Sainte Marguerite - Conches
Tél : 02 32 30 06 23
Médecin adjoint : Elise Cadebo

Dr Philippe REMY-NERIS
36, rue François Mitterand - Conches
Tél : 02 32 39 22 64

Dr Caroline BAUDE-JOUTEL
Place de la mairie
Ferrières Haut Clocher
Tél : 09 79 63 48 82

Doct'eure

A Conches tous les lundis
02 32 62 89 25

Dentistes

Dr Ana Luisa CANDEIAS
1 rue Raymond Devos - Conches
Tél : 02 32 26 22 72

Dr Bruno Gaillard
1 Bd de Normandie 27190 La Bonneville
Tél : 02 32 37 62 47

Orthophonistes

Mmes Aurélie Doucet, Emilie Trouvay, Juliette Doucet
3 Place Doumer 27190 Conches en Ouche
Tél : 02 32 37 46 70

Sage femme

Noémie DARRAS COUTANCE
1 rue Raymond Devos - Conches
Tél : 06 20 15 91 04

Hôpital Evreux

Rue Léon Schwartzenberg - Evreux
Standard : 02 32 33 80 00
SAMU 15 / 02 32 33 81 00
SMUR : 02 32 33 80 97

Rendez-vous
sur www.chi-eureseine.fr

Accès aux urgences
Depuis le 5 août 2024,
il n'est plus possible de se rendre aux urgences sans avoir contacté au préalable le SAMU en faisant le 15 !

Pharmaciens

Pharmacie du Centre
38, place Carnot - Conches en Ouche
Tél : 02 32 30 00 27

Pharmacie de la Ferrière sur Risle
8 rue des Huchiers - La Ferrière sur Risle
Tél : 02 32 30 70 08

Infirmières à domicile

Mmes Agnès COTTIER, Laurence REPEL, Aurélie COURTEL, Sandra LORIN
6 bis, place Paul Doumer - Conches
Tél : 02 32 30 22 15

Mmes GICQUEL et TESSIER
22 place du Général De Gaulle - Conches
Tél : 02 32 38 29 01

Kinésithérapeutes

Antoine FAIVRE, Bastien AGUILLO , Vincent VIGIER
1 bis rue Sainte-Marguerite - Conches
Tél : 02 32 30 21 92

Laurence TOURTOIS
66 rue F. Mitterand - Conches
Tél : 02 32 30 79 62

Pascal. Le Mée (ostéopathe)
25 rue Paul Guilbaud - Conches
Tél : 06 79 09 95 39

Ostéopathe

Mme Camille Decaudin
17 Av de la Croix de Fer - Conches
Tél : 06 89 63 55 81

Laboratoire d'analyses médicales

Cerballiance Tél : 02 32 30 04 04

Application Intra Muros

Rubrique «Santé»
Sainte-Marthe - Pays de Conches

Don de sang

Salle des fêtes de Conches
Un lundi par mois, sur rendez-vous
Tél : 03 28 54 22 58 www.dondesang.efs.sante.fr

Animaux

Réglementation pour les chiens

Les chiens de 1ère et 2ème catégories ne peuvent être détenus par des personnes de moins de 18 ans, des majeurs en tutelle ou des personnes condamnées pour crime ou violence ainsi que des personnes à qui le maire a retiré la propriété ou la garde en raison du risque présenté.
Les propriétaires de ces chiens dangereux doivent faire une déclaration à la mairie de leur domicile, s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure.

Les chiens de première catégorie doivent être déclarés en mairie avec :

- un certificat de stérilisation
- un certificat de vaccination anti-rabique (contre la rage), datant de moins d'un an avec les rappels.
- une attestation d'assurance spéciale pour la responsabilité (de moins d'un an).

Un récépissé sera délivré par la mairie et devra être présenté à toute demande de la Police ou de la Gendarmerie.

Les chiens de deuxième catégorie doivent satisfaire aux même exigences, à l'exception du certificat de stérilisation.

Une amende ou une peine de prison sont encourues par le propriétaire ou le détenteur d'un chien dangereux, en cas de non-respect des interdictions ou obligations ci-dessus.
Les chiens de garde et de défense doivent être muselés et tenus en laisse :

- sur la voie publique,
- dans les transports en commun,
- dans les lieux publics et, plus généralement, les locaux ouverts au public,
- dans les parties communes des immeubles collectifs.
- sur la voie publique,
- dans les transports en commun,
- dans les lieux publics et, plus généralement, les locaux ouverts au public,
- dans les parties communes des immeubles collectifs.

Chiens et chats errants

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique.
Ils sont à l'origine de diverses dégradations, notamment par renversement des poubelles et peuvent également causer des accidents de la circulation.
Les propriétaires seront tenus pour responsables de toutes les nuisances commises.

Nous rappelons qu'il est interdit de nourrir les chats errants non stérilisés.

Frelons asiatiques

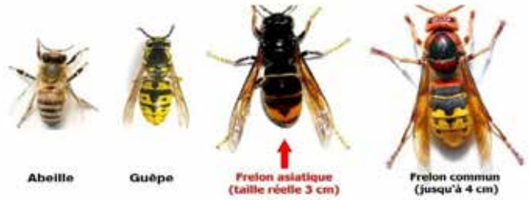

Pour lutter plus efficacement contre la propagation du frelon asiatique, le Département de l'Eure aide les habitants à régler la facture de destruction des nids.
Un guichet unique recense les entreprises agréées par le Groupement de Défense Sanitaire 27 (GDS27). Mail : contact@frelonasiatique27.fr

Les frelons asiatiques sont des insectes potentiellement dangereux pour l'homme. Depuis quelques années, la commune a réussi à contrôler cette avancée en limitant le nombre de reines fondatrices au printemps et en offrant gratuitement la destruction des nids, dans la mesure du possible, par des volontaires de Sainte-Marthe.
Et pourtant, cette année bat des records.
Pas moins de 5 nids dont 3 de grande taille ont été détruits.
Ce sont ces nids qui nous échappent, qui risquent d'être les prochains chez vous en 2025.
Soyez vigilants et contactez la mairie en cas de besoin.

Merci à nos annonceurs

Merci à nos annonceurs

Artisanat et Tradition

Rénovation maison à l'ancienne

Charpente Couverture Maçonnerie

5, route du Neubourg
27190 BUREY
Tel/Fax: 02 32 30 99 24
N° SIRET: 440 079 390 00017 - Code APE 804C

Assainissement
Dimitri BREAN
Terrassement / Démolition
Aménagement Extérieur
dimitribrean97@gmail.com 06.64.19.73.74

GTP
GROUPE GUERIN
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
CS 50025 5 RUE DU COQ 27250 NEAUFLES AUVERGNY
contact@guerintp.fr
www.guerintp.fr
02 32 30 60 98

De père en fils depuis 1940
QUALIBAT RGE
AUTIN COUVERTURE
02.32.30.22.10
COUVERTURE - ZINGUERIE
MAÇONNERIE - ISOLATION
6 RUE DE LA REPUBLIQUE 27190 CONCHES EN OUCHE
autin-couverture@orange.fr
www.autin-couverture.fr

Clody' J Animation
06 42 65 08 74
Anime toutes vos soirées !
clodyjanimation@orange.fr
MARIAGE
ANNIVERSAIRE
RETRAITE
REVEILLON
REPAS
DES AINES
THE DANSANT
SOIREES
A THEME
ANIMATIONS
DIVERSES

Café Soleil
Duo Acoustique
06.42.65.08.74 / 06.95.18.62.84 cafe.soleil@orange.fr

Le Rendez-vous
DE SAINTE-MARTHE

STATION ESSENCE
BAR - TABAC
EPICERIE - PMU

Nos prestations :

- Bar Tabac
- Épicerie
- PMU
- FDJ
- Point Poste
  Relais Pick-up
  Relais colis, colissimo, chronopost
- Locker Amazon
- Pizzas (sur place ou à emporter)
- Station essence : carte Total acceptée
- Relais Colis Privé, DPD
- Dépôt de gaz (Butagaz, Antargaz, Primagaz, Vitagaz)
- Point retrait d'argent pour Carte bleue Crédit Agricole.
- Paiement de proximité (Amendes, cantine, impôts, etc.)
- Dépôt de pain

Augusto
BON APPETIT !
CROUSTILLANTES & SAVOUREUSES
LE RENDEZ-VOUS

PMU

Nos horaires :

Lundi	06h 30 - 20h 00
Mardi	06h 30 - 20h 00
Mercredi	06h 30 - 20h 00
jeudi	06h 30 - 20h 00
Vendredi	06h 30 - 20h 00
Samedi	06h 30 - 14h 00

Gaelle et Ludovic
9 route de Conches - 27190 Sainte-Marthe
02 32 30 97 11 - 06 71 82 20 84
www.lerdvdesaintemarthe.fr
mail : lerdv.desaintemarthe@gmail.com

Une année en images à Sainte-Marthe

Une quarantaine d'enfants de la commune regroupés pour l'arbre de Noël 2024

Cette année, le Père Noël est venu en 2 CV

Repas «Rotisserie» du 12 juillet

Feu d'artifice du 14 juillet

L'accueil de la virade du Téléthon à Sainte-Marthe

Mickaël, Virginie et Aglaé de l'Orée du Bois

Le repas des aînés dans la salle «Bourvil»

La foire à tout du 24 août

La foire à tout du 24 août - de nombreux stands très attractifs

Octobre rose sur la mairie

Tour cycliste de l'Eure junior

Bulletin municipal de Sainte-Marthe

Directeur de la publication
Max Rongrais

Rédacteur en chef
Pierre Laroche

Conception, mise en pages
Pierre Laroche

Rédaction, photos
Pierre Laroche

Impression : Edit'Info
janvier 2026